no. 32



CORRESPONDANCE GÉNÉRALE sur les Sciences & les Arts, par M. DE LA BLANCHERIE, Agent-Général de Correspondance pour les Sciences & les Arts.

Comme Antonin, Rome est ma patrie; comme homme, c'est l'Univers.
MARC-AUREL. Liv. I.

A Paris, au bureau de la Correspondance, rue de Tournon, 1779.

LORSQUE je publiai, l'an passé, le *Prospectus* des *Nouvelles de la République des Lettres*, &c. je ne donnai qu'un simple apperçu du plan de l'établissement dont le titre de ce *Prospectus* présente l'objet principal. Sachant que, dans toute entreprise, ce n'est pas un succès prompt, mais solide, qu'il faut avoir en vue, je me proposai de laisser la chose même parler pour moi, & j'espérai que le public m'écouteroit par la suite avec d'autant plus de bienveillance, qu'il auroit en effet, ainsi que moi, jugé l'établissement par son exécution.

Muni des suffrages des savants les plus distingués de l'Europe (1), je reviens sur mes pas avec cette assurance que de pareils succès peuvent donner.

La correspondance générale sur les sciences & les arts est formée de deux parties. La premiere est l'*Assemblée ordinaire des Savants, des Artistes*, &c. La seconde est l'ouvrage periodique ayant pour titre: *Nouvelles de la République des Lettres & des Arts.*

PREMIERE PARTIE.

Assemblée ordinaire des Savants & des Artistes.

CETTE assemblée a trois objets:

Le premier de servir de rendez-vous, de point de réunion & de communication à tous les savants, les gens de lettres, les artistes, les amateurs, & les voyageurs distingués nationaux ou étrangers qui se trouvent dans cette capitale;

Le second de réunir sous leurs yeux les livres, les tableaux, les pieces de méchanique, les morceaux d'histoire naturelle, les modeles de sculpture, & enfin toutes sortes d'ouvrages anciens ou modernes, dont on voudra faire connoître ou apprendre promptement l'existence, la valeur ou l'auteur;

Le troisieme enfin, de me procurer les moyens d'étendre une correspondance, & des relations dans toutes les parties du monde & sur tous les objets des sciences & des arts.

LE RENDEZ-VOUS.

Le rendez-vous aura lieu, chez moi, tous les huit jours, à compter du mercredi 20 Janvier 1779, depuis cinq jusqu'à neuf heures du soir. Différentes circonstances empêchent qu'il soit ouvert plutôt.

Lorsque le mercredi sera fête, le rendez-vous sera remis au lendemain.

Le but de l'assemblée indique assez quelles sont les personnes qui doivent la fréquenter. Tous les hommes connus par leur rang, leurs dignités, & par la profession publique des sciences, des lettres & des arts. Nul autre ne sera reçu, s'il n'est présenté par des personnes ci-dessus désignées, ou annoncé par une lettre de leur main, dont il sera porteur.

Les étrangers & les voyageurs ne seront admis qu'autant qu'ils seront revêtus d'un caractere public, ou présentés ou annoncés de la maniere qui vient d'être désignée.

Bien-loin que ce rendez-vous puisse arracher à leurs occupations, ou distraire des devoirs de la société, les personnes qui sont invitées à y venir, il facilitera au contraire des communications toujours utiles & agréables, & souvent nécessaires, que l'on ne se formeroit, ou que l'on n'entretiendroit pas soi-même, sans y consacrer plus de temps.

On annoncera dans le bulletin des assemblées, dont il sera parlé ci-après, les savants, les gens de lettres & les artistes *étrangers seulement* qui seront venus au rendez-vous, après avoir pris sur cela leur consentement: l'avis qui sera donné ainsi de leur séjour dans cette capitale, m'a paru devoir produire des effets utiles.

EXPOSITION.

Le même jour (le mercredi) depuis huit heures jusqu'à midi, les artistes, ou les particuliers qui auront un intérêt quelconque à mettre sous les yeux de l'assemblée des ouvrages en différents genres, soit qu'ils en soient auteurs, ou propriétaires seulement, pourront disposer des salles destinées à cet usage, pour les y placer d'une maniere avantageuse. Il est inutile de prévenir qu'on n'y recevra que des livres approuvés, & en fait de peinture & de sculpture que des ouvrages de la plus grande décence.

J'observerai à ce sujet que l'obligation que je me suis imposée de faciliter au public, par cette exposition hebdomadaire, les moyens de faire connoître les productions intéressantes & de les voir réunies, ne s'étend pas plus loin. Ainsi quand on sera dans le cas d'envoyer quelque ouvrage des provinces ou des pays étrangers pour profiter de cet avantage, on voudra bien s'adresser à quelqu'un de confiance, chargé de le recevoir, d'en répondre & d'en acquitter tous les frais.

On sent quelles obligations le public aura aux membres de l'académie royale de peinture, lorsque ces artistes distingués voudront bien, par cette exposition, le faire jouir des ouvrages qu'ils exécuteront pendant l'intervalle des années de l'exposition au Louvre, & sur-tout de ceux qui seront pour les pays étrangers.

Les soirées n'étant pas favorables pour l'exposition des ouvrages de peinture, de sculpture, &c. les personnes qui seront venues au rendez-vous pourront les revoir le jeudi jusqu'à midi.

(1) Voyez le jugement de l'académie des sciences de Paris, ci-après, & les feuilles publiques tant de France que des pays étrangers, de l'an 1778.

Comme les femmes ne seront point admises au rendez-vous, elles seront reçues depuis midi jusqu'à trois heures : elles auront ce temps qui a été demandé par des dames de la plus haute considération pour satisfaire leur curiosité, à l'occasion des objets exposés.

Le musicien qui voudra faire connoître ses talents pour un instrument, sera admis le soir au rendez-vous pour en jouer.

On pourra de même y répéter une expérience quelconque, de physique par exemple, sur laquelle on desirera avoir l'avis de plusieurs Physiciens. Dans ces deux derniers cas, on aura la bonté de me prévenir plusieurs jours auparavant.

Deux ou trois jours après l'assemblée, on publiera un bulletin contenant la notice de ce qui aura été exposé & de ce qui s'y sera fait d'intéressant. Cette notice sera arrêtée en assemblée & soussignée par moi.

Quelque ouvrage que l'on envoie pour être exposé à l'assemblée, on sera maître de le remporter, pourvu qu'on en laisse une notice ou description faite par un homme versé dans la partie de la science ou de l'art qu'il présentera. Les estampes seront mises sous des verres de toute grandeur que j'ai fait disposer à cet effet.

Mon vœu étant de placer dans le sallon destiné aux assemblées les bustes du Roi & de la Reine, & ensuite ceux des grands hommes de France & des pays étrangers, je ne puis qu'exprimer le desir que j'aurois de voir concourir a l'exécution de ce projet les artistes qui ont consacré leur pinceau, leur ciseau ou leur burin par ces illustres effigies.

MOYENS DE CORRESPONDANCE.

Le titre sous lequel je m'annonce désigne assez quelles sont les obligations que je contracte envers le public de tous les pays; mais pour les remplir gratuitement, il faut avoir réuni bien des moyens. C'est ici le lieu de parler des uns & des autres.

L'agent-général de correspondance pour les sciences & les arts est aux ordres de tous les gens de lettres, artistes, amateurs nationaux & étrangers qui s'adressent à lui pour prendre des renseignements relatifs à leurs travaux ou à leurs goûts, ou pour connoître des personnes qui les intéressent. Ainsi il leur est utile, soit qu'ils voyagent, soit qu'ils restent dans les lieux de leur résidence ordinaire.

On a souvent demandé ce que j'avois donc fait pendant ces quatre années que j'ai annoncé avoir employées à préparer mon établissement. On va le savoir. J'ai été au-devant de tous les voyageurs distingués, de tous les savants & artistes, pour me procurer un état de tous ceux qui sont répandus dans les principales villes de l'Europe & du monde. J'ai rendu à ceux-là tous les bons offices qui ont dépendu de moi, pour être connu favorablement de ceux-ci par leur moyen. J'ai ensuite offert mes services à ces derniers, pour avoir quelques droits de leur en demander, & c'est ainsi que je suis parvenu à être utile à chacun d'eux : c'est ainsi, dis-je, que j'ai établi cette réciprocité de bons offices dont je suis le centre & qui est telle qu'étant le correspondant de tout le monde, j'ai aussi dans chaque savant, artiste ou amateur, un agent particulier d'autant plus zélé pour m'obliger, qu'il a plus de reconnoissance de ce que j'ai fait pour lui, ou qu'il aura plus besoin de moi par la suite.

Je n'ai pas perdu ces quatre années comme on voit, & il étoit indispensable que je les employasse ainsi. Il est arrivé que les ports même des paquets de correspondance ont été francs pour moi d'un bout du monde à l'autre. On s'est empressé en effet de m'en éviter le port, soit qu'on m'ait écrit pour son intérêt particulier, soit que les voyageurs aient été charmés d'en être chargés, pour obtenir des recommandations, & une occasion de faire connoissance avec moi; mais ce moyen de correspondance franche tant active que passive, parce qu'enfin les voyageurs qui m'ont été adressés m'ont permis de leur en adresser d'autres, que j'ai priés de même d'emporter mes lettres de correspondance; ce moyen, dis-je, qui m'étoit d'une utilité particuliere est devenu une ressource générale, & je me suis trouvé le facteur des académies, des savants & des artistes de toute l'Europe : (1) on remarquera en effet que la communication que mon établissement produit ne pourroit être commandée ni exister par aucune autorité. Le Roi, par exemple, veut que les savants de ses états correspondent avec les savants étrangers, mais il ne peut affranchir leurs lettres & leurs paquets hors de son royaume. S'ils coûtent à l'étranger, la correspondance languit, l'intention de S.M. n'est plus remplie : c'est alors que je puis devenir nécessaire. On m'envoie les paquets, & j'en charge les voyageurs qui circulent autour de moi, ou bien je les adresse aux protecteurs que je me suis acquis dans chaque pays, & chacun d'eux les fait remettre à leur adresse. Je reçois de même par les voyageurs qui me sont adressés, ou par la voie des protecteurs & des amis que je me suis procurés ici, les lettres qui me sont adressées pour les autres ou pour moi.

Intéresser chaque homme de lettres, chaque artiste à correspondre avec moi, quand j'aurai besoin de lui, lui écrire & recevoir ses lettres sans qu'il nous en coûte ni à lui ni à moi, forcer un tiers à venir nous demander nos commissions l'un pour l'autre, voilà sans doute de bons moyens de correspondance. J'avois prévu qu'il y en auroit un autre d'un bien plus grand intérêt; on le verra développé dans la seconde partie de la correspondance générale sur les sciences & les arts où il sera question des *Nouvelles de la République des Lettres, &c.* Je supplie seulement que l'on prenne garde à l'enchaînement de toutes les parties de mon plan. Il est temps de faire l'application de l'assemblée à la correspondance.

Pour me dispenser de conduire tous les voyageurs qui me sont adressés, dans les lieux & chez les hommes qu'ils doivent connoître, je les invite à l'assemblée, où je les mets à même de se lier avec des personnes qui peuvent leur être utiles pour cela. La réunion des hommes & des choses que j'ai effectuée, attire à ce rendez-vous les étrangers que je n'ai pas connus, & j'y prends les arrangements convenables pour leur procurer aux uns & aux autres, à Paris, dans les provinces ou dans les pays étrangers, lorsqu'ils continuent leurs voyages, tous les bons offices qu'ils peuvent desirer, & en même temps pour les faire concourir à mes vues en leur demandant les renseignements dont j'ai besoin sur l'état des sciences & des arts dans les pays qu'ils connoissent, ou en les priant de vouloir bien m'en acquérir dans ceux qu'ils doivent connoître. J'ai grand soin, sur-tout, de leur rendre plus de services qu'ils ne m'en rendent eux-mêmes, chose que j'observe à l'égard de tous mes correspondants, & je les échauffe d'un feu qu'ils communiquent à ceux à qui je les adresse par la suite, &c.

Je ne terminerai point cet article, sans offrir de nouveau les secours de ma correspondance à toutes les com-

---

(1) Voyez *ci-après le jugement de l'académie des sciences.*

pagnies & à tous les particuliers qui cultivent les ſciences & les arts : on doit d'autant moins me refuſer cette grace, celle d'en profiter, que c'eſt donner du reſſort & de l'activité à l'établiſſement, & lui aſſurer la conſidération qui le perpétuera.

Une autre remarque à faire, c'eſt qu'il eſt important que les paquets que l'on déposera dans mes bureaux, ne contiennent que des choſes relatives aux ſciences & aux arts. Je n'en recevrai & n'en enverrai aucun qui ne ſoit ouvert, ne pouvant & ne devant en rien donner les mains à l'envoi des choſes qui ne me ſeroient pas connues.

SECONDE PARTIE.

Nouvelles de la République des Lettres & des Arts.

En me propoſant de rendre les hommes adonnés aux ſciences & aux arts, citoyens de tous les pays, & de leur conſtituer en France, comme au centre de leur république, un agent gratuit, j'ai dû pourvoir à l'indemnité des frais de l'établiſſement en général. Je remarquai bientôt que la plus grande partie des choſes qui me ſeroient demandées regarderoit les travaux & les nouvelles productions des ſavants & des Artiſtes, &c. Je compris par-là, qu'en établiſſant avec chacun d'eux, & dans les principales langues de l'Europe, une correſpondance ſuivie (franche d'ailleurs comme on l'a vu), reſtreinte pourtant à la notice de leurs ouvrages, je pourrois, en la publiant ſous la forme de gazette, acquérir un nouveau titre pour exciter leur intérêt à correſpondre, une voie à leur ſouſcription, & une maniere de les diſpenſer de m'écrire, & moi-même de leur répondre ſur bien des choſes; mais j'enviſageai de plus que ſi je réuniſſois à cet objet d'un journal, le bulletin de l'aſſemblée dont j'ai parlé, ce ſeroit en effet épargner au public amateur des ſciences & des arts, & à très-petits frais, les embarras & les difficultés des correſpondances particulieres, & lui faire partager fort aiſément les avantages de celle que j'ai combinée. Je publiai le plan des *Nouvelles de la République des Lettres & des Arts*, me réſervant de ne mettre la main à l'ouvrage, que lorſque j'aurois conſolidé toutes les autres parties de cet établiſſement. Je ſuis parvenu à ce point où l'antipathie que beaucoup de gens, même fort éclairés, ont pour des choſes nouvelles, l'indifférence que d'autres très-ſenſés d'ailleurs, ſe piquent de montrer pour ce qui n'eſt pas de leur invention, ou de celle de quelqu'un de leur parti; & les difficultés que la jalouſie, la méchanceté & l'ignorance ne ſont que trop empreſſées de ſuſciter aux entrepriſes les plus recommandables, ſont obligées de céder à ma conſtance & à mon courage. Je vais faire en ſorte de ſeconder le deſir que j'ai d'être utile & agréable au public, en prenant toutes les précautions poſſibles pour continuer de mériter ſes ſuffrages & ſa confiance. J'explique la marche que je ſuivrai pour la direction des *Nouvelles de la République des Lettres, &c.*

Les *Nouvelles de la République des Lettres, &c.* paroîtront ſous le format *in*-4°. deux ou trois jours après chaque aſſemblée dont elles préſenteront le bulletin.

Je ne puis fixer quel ſera le nombre de pages de chaque ordinaire : cela ſuivra aſſez les progrès de la ſouſcription & de la correſpondance (1). Quelque choſe de plus réel que toutes les promeſſes que je pourrois faire, c'eſt, ce me ſemble, ce que j'ai fait juſqu'à préſent. L'ouvrage aura ſans doute de foibles commencements; mais on doit être aſſuré que ſes accroiſſements ſeront d'autant plus ſûrs, qu'ils ſeront moins précipités & mieux préparés. Je me ſuis convaincu du ſens profond renfermé dans cette maxime : *Il faut juger les choſes par leur fin.*

Deux parties formeront chaque ordinaire. L'une, ſous le titre de *Nouvelles*, contiendra les nouvelles relatives aux *ſciences* & aux *arts*, comme cela a été expliqué dans le *Proſpectus* imprimé il y a un an; l'autre, ſous le titre de *Supplément*, & ſous le nom des différentes villes du monde, offrira une notice des ouvrages en tous genres antérieurs à ſa publication, & qu'il peut être utile de rappeller. Le même ſupplément ſervira à perpétuer tant de temps que les auteurs ou les perſonnes qui les repréſentent, pour le débit de leurs ouvrages, le jugeront à propos, ſelon tels arrangements qu'il ſera poſſible de faire, les mêmes notices qui auront paru une fois dans la premiere partie.

L'objet de ces *Nouvelles* n'eſt point de faire aucune eſpece de critique des ouvrages qui y ſeront annoncés, mon unique but ſera d'inſtruire les ſavants, les gens de lettres, les artiſtes & les amateurs du ſujet des ouvrages prêts à paroître, de l'époque de leur publication & de l'impreſſion qu'ils auront faite dans les différentes nations, en ſorte qu'il ſera parlé de ces ouvrages à trois différentes époques, ſans que je porte jamais aucun jugement perſonnel, genre de plan qui rend la partialité impoſſible.

Je porterai la précaution plus loin encore; chaque notice que je recevrai paſſera d'abord ſous les yeux du miniſtre de la nation d'où elle me ſera parvenue, afin de prévenir tout ce qui pourroit bleſſer les vues du gouvernement qu'il repréſente; & avant d'être inſérée dans les *Nouvelles*, elle ſera revue, pour la partie littéraire, par trois ſavants ou artiſtes du genre qu'elle annoncera.

Toutes les perſonnes qui ayant des correſpondances, ſur-tout dans les pays étrangers, m'en feront paſſer habituellement des détails utiles à mon ouvrage, recevront un exemplaire *gratis*, & ſeront nommées, ſi elles le permettent.

Le prix de la ſouſcription eſt de 24 livres pour Paris, & 30 livres juſqu'aux frontieres. On s'abonne tous les jours au bureau de la correſpondance, *rue de Tournon*, *maiſon neuve.* On ſe fera un devoir de publier tous les trois mois après la diſtribution du *Proſpectus*, la liſte de MM. les Souſcripteurs, qui ſeront en effet les vrais auteurs & les bienfaicteurs de cet établiſſement.

Les paquets, lettres & envois doivent tous être francs de port, & à l'adreſſe indiquée ci-deſſus.

Les perſonnes qui auront à me parler d'affaires ſuſceptibles de quelques détails, voudront bien venir tous les mercredis matin, le travail m'empêchant de voir qui que ce ſoit pendant tout le reſte de la ſemaine.

Je ne puis finir ſans rapporter tous les bienfaits que j'ai reçus, & dont le public doit partager ma reconnoiſſance. Le Roi & la Reine, Monsieur, Monſeigneur le Comte d'Artois, Madame, Madame la Comteſſe d'Artois, & Madame, ſœur du Roi, ont daigné autoriſer & encourager mes efforts en prenant chacun pluſieurs ſouſcriptions pour l'ouvrage que j'annonce. Des miniſtres & une grande partie de la cour ont déjà imité leur exemple.

---

(1) *La correſpondance a dû languir tant que par le retard de la publication de l'ouvrage, chacun a pu douter de l'exécution de l'entrepriſe, & elle ne commencera véritablement qu'à l'époque de la diſtribution de ce* Proſpectus.

Le jugement que l'académie des sciences a porté de mon plan, dont elle n'a pas dédaigné de s'occuper, a été la cause & deviendra le garant de son succès. A ce bienfait elle vient d'en ajouter un autre, celui d'avoir bien voulu agréer, comme un hommage de ma reconnoissance, que les détails de ma correspondance parussent sous ses auspices.

Un grand nombre de citoyens de cette capitale ne se sont pas moins empressés à applaudir à mes vues, & à en faciliter l'exécution. Les artistes même de toutes les classes, ont concouru avec le plus grand désintéressement à la disposition & à l'ornement des lieux destinés aux assemblées. Leur modestie ne me permet pas de les nommer.

Je n'aurai rien à desirer, si ayant conduit à une heureuse fin cette entreprise si nécessaire pour les étrangers comme pour les François, je puis obtenir des cours étrangeres qu'elles veulent bien, par leurs souscriptions, me donner ce témoignage de leur autorisation, dont la Famille Royale m'a gratifié. En même temps que je trouverois dans cette faveur un dédommagement de tous les soins que je me suis donnés, & que je me donne pour les personnes qui peuvent les intéresser, les savants & les artistes de tous les pays y trouveront aussi une récompense flatteuse de leurs travaux, étant assurés qu'en insérant dans les *Nouvelles* la notice ou la description de leurs ouvrages, ils en rendront juges sur le champ les hommes les plus faits pour les connoître & les protéger.

Si l'on veut faire attention à toutes les charges d'une pareille entreprise, outre les avances qui ont été nécessaires, on sentira qu'avec les facilités que j'ai acquises à bien des égards, il faut encore des fonds considérables pour soutenir le reste du fardeau. Je compte que d'ici à un an, je serai en état de publier sous le titre d'*Almanach de la République des Lettres, &c.* des Etrennes qui présenteront un extrait de mes livres, c'est-à-dire les noms & adresses des principaux savants, artistes & amateurs dans chaque partie des sciences & des arts, & dans les principales villes de l'Europe, &c. & successivement à mesure qu'elles paroîtront d'année en année, les changements qui se feront faits dans les différentes places tenant aux sciences & aux arts, & l'indication des nouvelles découvertes propres à chaque pays, & une courte notice sur les morts, &c. J'espere que cet Almanach revu avec soin, & alimenté par les ressources de la correspondance, fournira aux frais des bureaux, & aux honoraires des commis. On voit que, si je sollicite des privileges, ce n'est que pour l'avantage des savants, des gens de lettres & des artistes, & pour des choses qui me sont propres. Si je n'avois eu en vue que ma fortune, en formant cet établissement, il y a long-temps que j'y aurois renoncé; mais j'ai envisagé quelque gloire au bout de ma carriere, & la persévérance m'a paru un devoir, & le désintéressement une justice.

Comme Antonin, Rome est ma patrie; comme homme, c'est l'Univers.
MARC-AUREL. *Liv. 2.*

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des Sciences de Paris.

Du 20 Mai 1778.

L'Académie nous ayant nommés M. Franklin, M. Leroi, M. le Marquis de Condorcet & moi, pour lui rendre compte du projet de M. de la Blancherie, pour une correspondance générale sur les sciences, la littérature & les arts, & la vie des gens de lettres & des artistes de tous les pays dont les détails doivent être dorénavant publiés tous les huit jours, sous le titre de *Nouvelles de la République des Lettres & des Arts*, nous avons pris une connoissance plus détaillée du plan qu'il a formé, & des moyens d'exécution qu'il s'est procurés; nous avons assisté à ses assemblées hebdomadaires; nous y avons vu des savants, des artistes & des amateurs de presque toutes les parties de l'Europe; nous avons vu dans ses registres les preuves d'une correspondance qu'il n'a pu former qu'avec beaucoup de temps & de peines, & nous avons été témoins d'une activité & d'un zele qui sont très-rares, & qui ne peuvent être que très-utiles aux progrès des sciences & des arts.

Cette assemblée ouverte tous les mercredis à tous les voyageurs distingués, à tous les savants, les gens de lettres, les artistes & les amateurs dignes de ce nom, présente un point de réunion & de communication qui est intéressant. Les uns y trouvent les moyens de tirer de leurs voyages, soit à Paris & en France, soit dans les autres pays où M. de la Blancherie établit des correspondances, toute l'utilité & tout l'agrément qu'ils peuvent desirer; les autres ont l'avantage d'étendre leurs connoissances sur l'état des sciences & des arts dans les pays étrangers, soit par les voyageurs avec lesquels ils se rencontrent, soit par les relations de M. de la Blancherie, tandis que les ouvrages en différents genres, tant de France que des pays étrangers, exposés successivement sous les yeux de l'assemblée, donnent lieu à des discussions également profitables.

On doit rendre cette justice à M. de la Blancherie, que devenant, selon son plan, l'agent-général des savants, des gens de lettres, des artistes & des étrangers distingués, il a déjà eu plusieurs occasions de mériter leur reconnoissance.

Plus il sera encouragé, plus il deviendra utile, soit aux François, soit aux étrangers à qui il veut épargner les embarras d'une correspondance à laquelle beaucoup de gens de lettres sont très-peu propres, qui fatigue beaucoup les autres & qui leur fait perdre beaucoup de temps, faute d'avoir à leur portée les moyens, les relations & les secours que M. de la Blancherie a su se procurer.

On ne sauroit trop favoriser les correspondances qui sont un des grands moyens d'accélérer les progrès des connoissances humaines; en conséquence nous croyons que le projet de M. de la Blancherie mérite d'être encouragé, & que l'académie ne pourra voir qu'avec plaisir le succès de cet établissement.

Fait à Paris, dans l'assemblée de l'académie royale des sciences, le 20 Mai 1778,

signé, FRANKLIN, LEROI, le Marquis DE CONDORCET, DE LA LANDE.

Je certifie le présent extrait conforme à l'original & au jugement de l'académie. A Paris, le 20 Mai 1778;
signé, *le Marquis* DE CONDORCET.

Lu & approuvé, ce 19 Décembre 1778, DE SAUVIGNY.
Vu l'Approbation, permis d'imprimer & distribuer, le 20 Décembre 1778, LE NOIR.

De l'Imprimerie de L. JORRY, rue de la Huchette, près du Petit-Châtelet, 1779.



